OBSERVATOIRE VHU

Performances intrinsèques 2022 du CENTRE VHU :

DUBOURG AUTOMOBILES - 33420 - RAUZAN
FR010065 - PR3300007D

Angers, le 05/09/2023

Ce document présente, pour le centre VHU ci-dessus, les taux de réutilisation et de recyclage (TRR) et de réutilisation et de valorisation (TRV) pour la partie non métallique des VHU, exprimés en % et rapportés à la masse entrante des VHU. Ces taux sont calculés par SYDEREP sur la base des données 2022 déclarées par le centre VHU et validées par un tiers certificateur et l'ADEME.

- TRR hypothèse basse = 4,86% (obligation réglementaire : 3,5 %)
- TRR hypothèse haute = 4,86%[1] (obligation réglementaire : 3,5 %)
- TRV = 5,93% (obligation réglementaire : 5 %)

Les deux tableaux ci-dessous détaillent votre performance, matière par matière (non métallique) :

- Tableau : taux de réutilisation et recyclage (en kg/VHU et en %/masse de matière dans les VHU)

Matière	En Kg/VHU		En %/masse de matière dans les VHU	
	Entre	Et	Entre	Et
Pneus	27,21	27,21	68,91 %	68,91 %
Autres caoutchoucs	1,25	1,25	10,25 %	10,25 %
Faisceaux électriques	1,13	1,13	10,25 %	10,25 %
Peintures	0,91	0,91	10,25 %	10,25 %
Mousses polyuréthanes	2,26	2,26	10,25 %	10,25 %
Polypropylène (PP) parechocs	6,67	6,67	54,89 %	54,89 %
Polypropylène (PP) autres pièces	4,98	4,98	10,25 %	10,25 %
Polyéthylène (PE) réservoirs à carburant	0,91	0,91	10,25 %	10,25 %
Polyéthylène (PE) autres pièces	0,57	0,57	10,25 %	10,25 %
Polyamides (PA)	1,13	1,13	10,25 %	10,25 %
ABS, PVC, PC, PMMA, PS, etc.	2,49	2,49	10,25 %	10,25 %
Textiles, autres	1,87	1,87	10,25 %	10,25 %
Verre	3,40	3,40	10,25 %	10,25 %

Exemple de lecture du tableau pour le PP des pare-chocs : Le centre VHU est capable de mettre dans les circuits de réutilisation et de recyclage entre xx et yy kg par VHU de PP (parechocs), ce qui représente entre aa et bb % du PP (parechocs) compris dans un VHU.

[1] Il est possible, pour le TRR, d'avoir deux valeurs différentes si au moins une matière non métallique (hors pièces de réutilisation) a fait l'objet d'un démontage et seulement d'un stockage pendant l'année. Dans ce cas, on considère en hypothèse basse que les matières extraites et en stock feront ensuite l'objet d'une autre forme de valorisation que le recyclage. Pour l'hypothèse haute, on considère que ces matières feront l'objet d'un recyclage.

- Tableau : taux de réutilisation et de valorisation par matière (en kg/VHU et en %/masse de matière dans les VHU)

Matière	En Kg/VHU	En %/masse de matière dans les VHU
Pneus	39,48	100,00 %
Autres caoutchoucs	1,25	10,25 %
Faisceaux électriques	1,13	10,25 %
Peintures	0,91	10,25 %
Mousses polyuréthanes	2,26	10,25 %
Polypropylène (PP) parechocs	6,67	54,89 %
Polypropylène (PP) autres pièces	4,98	10,25 %
Polyéthylène (PE) réservoirs à carburant	0,91	10,25 %
Polyéthylène (PE) autres pièces	0,57	10,25 %
Polyamides (PA)	1,13	10,25 %
ABS, PVC, PC, PMMA, PS, etc.	2,49	10,25 %
Textiles, autres	1,87	10,25 %
Verre	3,40	10,25 %

Exemple de lecture du tableau pour le PP des pare-chocs : Le centre VHU est capable de mettre dans les circuits de réutilisation et de valorisation xx kg par VHU de PP (parechocs), ce qui représente yy% du PP (parechocs) compris dans un VHU.

OBSERVATOIRE VHU

Performances cumulées 2022 du CENTRE VHU :

DUBOURG AUTOMOBILES - 33420 - RAUZAN
FR010065 - PR3300007D

Angers, le 21/09/2023

Ce document présente les performances cumulées du centre VHU ci–dessus avec le broyeur :
AFM RECYCLAGE - BASSENS - 33530 - BASSENS - FR023238

Il présente notamment les taux de réutilisation et de recyclage (TRR) et de réutilisation et de valorisation (TRV) pour la partie non métallique des VHU, exprimés en % et rapportés à la masse entrante des VHU. Ces taux sont calculés par SYDEREP sur la base des données 2022 déclarées par le centre VHU et le broyeur et validées par des tiers-certificateurs et l'ADEME.

- TRR hypothèse basse = 7,93% (obligation réglementaire : 7 %)
- TRR hypothèse haute = 7,93%[1] (obligation réglementaire : 7 %)
- TRV = 16,73% (obligation réglementaire : 11 %)
- Taux global de réutilisation et de recyclage, avec les métaux et déchets issus de la dépollution (hypothèse basse) : 85,76% (obligation réglementaire : 85 %)
- Taux global de réutilisation et de recyclage, avec les métaux et déchets issus de la dépollution (hypothèse haute) : 85,76% (obligation réglementaire : 85 %)
- Taux global de réutilisation et de valorisation, avec les métaux et déchets issus de la dépollution : 94,91% (obligation réglementaire : 95 %)

Les deux tableaux ci-dessous détaillent votre performance, matière par matière (non métallique) :

[1] Il est possible, pour le TRR, d'avoir deux valeurs différentes si au moins une matière non métallique (hors pièces de réutilisation) a fait l'objet d'un démontage par le centre VHU et seulement d'un stockage pendant l'année. Dans ce cas, on considère en hypothèse basse que les matières extraites et en stock feront ensuite l'objet d'une autre forme de valorisation que le recyclage. Pour l'hypothèse haute, on considère que ces matières feront l'objet d'un recyclage.

Performances cumulées 2022 du CENTRE VHU :

DUBOURG AUTOMOBILES - 33420 - RAUZAN
FR010065 - PR3300007D

Angers, le 21/09/2023

Ce document présente les performances cumulées du centre VHU ci–dessus avec le broyeur :
AFM RECYCLAGE - BASSENS - 33530 - BASSENS - FR023238

- Tableau : masse moyenne réelle de matières non métalliques réutilisées ou recyclées (en kg/VHU et en %/masse de matière dans les VHU)

Matière	En Kg/VHU		En %/masse de matière dans les VHU	
	Entre	Et	Entre	Et
Pneus	27,21	27,21	68,91 %	68,91 %
Autres caoutchoucs	1,80	1,80	14,84 %	14,84 %
Faisceaux électriques	8,48	8,48	76,82 %	76,82 %
Peintures	1,87	1,87	21,16 %	21,16 %
Mousses polyuréthanes	4,42	4,42	20,02 %	20,02 %
Polypropylène (PP) parechocs	9,44	9,44	77,73 %	77,73 %
Polypropylène (PP) autres pièces	12,31	12,31	25,35 %	25,35 %
Polyéthylène (PE) réservoirs à carburant	8,80	8,80	99,57 %	99,57 %
Polyéthylène (PE) autres pièces	1,40	1,40	25,34 %	25,34 %
Polyamides (PA)	2,19	2,19	19,81 %	19,81 %
ABS, PVC, PC, PMMA, PS, etc.	5,08	5,08	20,92 %	20,92 %
Textiles, autres	3,79	3,79	20,81 %	20,81 %
Verre	7,40	7,40	22,35 %	22,35 %
Total	94,20	94,20	36,89 %	36,89 %

Exemple de lecture du tableau pour le PP des pare-chocs : Le couple centre VHU et broyeur est capable de mettre dans les circuits de réutilisation et de recyclage entre xx et yy kg par VHU de PP (parechocs), ce qui représente entre aa et bb% du PP (parechocs) compris dans un VHU.

Performances cumulées 2022 du CENTRE VHU :

DUBOURG AUTOMOBILES - 33420 - RAUZAN
FR010065 - PR3300007D

Angers, le 21/09/2023

Ce document présente les performances cumulées du centre VHU ci–dessus avec le broyeur :
AFM RECYCLAGE - BASSENS - 33530 - BASSENS - FR023238

- Tableau : masse moyenne réelle de matières non métalliques réutilisées ou valorisées (en kg/VHU et en %/masse de matière dans les VHU)

Matière	En Kg/VHU	En %/masse de matière dans les VHU
Pneus	39,48	100,00 %
Autres caoutchoucs	10,34	85,13 %
Faisceaux électriques	10,89	98,61 %
Peintures	5,71	64,66 %
Mousses polyuréthanes	15,09	68,32 %
Polypropylène (PP) parechocs	11,02	90,75 %
Polypropylène (PP) autres pièces	33,53	69,01 %
Polyéthylène (PE) réservoirs à carburant	8,82	99,82 %
Polyéthylène (PE) autres pièces	3,81	69,01 %
Polyamides (PA)	7,62	69,01 %
ABS, PVC, PC, PMMA, PS, etc.	16,77	69,02 %
Textiles, autres	11,98	65,78 %
Verre	21,70	65,52 %
Total	196,76	77,06 %

Exemple de lecture du tableau pour le PP des pare-chocs : Le couple centre VHU et broyeur est capable de mettre dans les circuits de réutilisation et de valorisation xx kg par VHU de PP (parechocs), ce qui représente yy% du PP (parechocs) compris dans un VHU.